

République Française
3ème compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du mercredi 10 avril 2019 à 20h30

Date et affichage de convocation : 04/04/2019

Conseillers présents : LEDEY Claude, LALLEMAND Daniel, BONNEROT Christian, HAYNAU Jean-Pierre, JURY Jean-Louis, LAHAYE Nathalie, SAUNIER Daniel, GUERIN Claude, REY Nicolas, SŒUR Sonia, , LACROIX Jean-François

Conseillers excusés : PANIER Julie, BUSIN Pauline, PITT Colin, CHAZEAU Elodie

Le compte rendu de la séance du 19 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

Daniel LALLEMAND est nommé secrétaire de séance.

Les points de l'ordre du jour sont examinés :

RAPPORT DES DÉCISIONS DU MAIRE :

Décision 2/2019 : Redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux public de transport et de distribution d'électricité pour l'exercice 2019 pour un montant de 209 €.

Décision 3/2019 : Redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication d'Orange pour l'exercice 2019 pour un montant de 2 946.37 €.

TAXES DIRECTES LOCALES 2019 :

Suivant l'avis de la commission des finances, le conseil décide à l'unanimité de ne pas appliquer d'augmentation sur les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non bâti) et reconduit les taux de l'année 2018 selon ci-dessous :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Taux d'imposition communaux de 2018	Taux d'imposition communaux de 2019	Produit correspondant
Taxe d'habitation	758 600	20.06	20.06	152 175
Taxe foncière (bâti)	553 400	16.68	16.68	92 307
Taxe foncière (non bâti)	164 500	45.79	45.79	75 325
CFE	0	0	0	0
Produit fiscal attendu				319 807

BUDGET COMMUNAL 2019 :

Le conseil adopte le budget principal de l'exercice 2019 à l'unanimité qui s'équilibre en dépenses et recettes selon ci-après.

	Dépenses en €	Recettes en €
Section de fonctionnement	726 010.00	649 746.00
Résultat de fonctionnement reporté		76 264.00
Total section de fonctionnement	726 010.00	726 010.00
Section d'investissement	302 325.00	457 462.00
Restes à réaliser	28 023.00	7 515.00
Solde d'exécution d'investissement reporté	134 629.00	
Total section d'investissement	464 977.00	464 977.00
Total du budget	1 190 987.00	1 190 987.00

BUDGET ASSAINISSEMENT 2019 :

Le conseil adopte le budget assainissement de l'exercice 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes selon ci-après :

	Dépenses en €	Recettes en €
Section d'exploitation	37 471.00	27 273.00
Résultat d'exploitation reporté		10 198.00
Total section d'exploitation	37 471.00	37 471.00
Section d'investissement	26 500.00	10 910.00
Restes à réaliser	2 178.00	23 531.00
Solde d'exécution d'investissement reporté	5 763.00	
Total section d'investissement	34 441.00	34 441.00
Total du budget	71 912.00	71 912.00

ADHESION GROUPEMENT DE COMMANDES CCEALS :

Le conseil émet un avis favorable à l'adhésion de la commune au groupement de commandes vérifications périodiques de la CCEALS pour les lots extincteurs et installations électriques et nomme Jean-Pierre Haynau en qualité de représentant titulaire et Daniel Lallemand suppléant.

AMENAGEMENT CENTRE BOURG :

Le maire présente l'avant-projet de l'aménagement du centre bourg. Une réunion se tiendra le 12 avril avec l'Agence Technique Départementale et le Bureau Réalités pour travailler sur ce dossier. Une réunion publique sera organisée prochainement en amont de la validation de l'avant-projet définitif.

Le conseil décide de solliciter une subvention au titre de la DSIL de l'année 2019 (dotation de soutien à l'investissement des communes et de leur groupement) et au titre du dispositif ENVI auprès de la Région Bourgogne Franche Comté (Espaces Nouveaux, Villages Innovants).

REFUGE FOURRIERE :

Suite à l'assemblée générale du 21 février dernier du Syndicat Intercommunal du Charolais Refuge Fourrière, les communes membres sont invitées à se prononcer sur le retrait des communes de Iguerande, Coublanc, Mailly, Saint Julien de Jonzy et Fleury la Montagne. Le conseil se prononce favorablement. Pour information, la cotisation communale s'élève à 0.60€ par habitant pour l'année 2019, soit 476.40 €.

QUESTIONS DIVERSES :

Logements communaux : 2 logements communaux sont proposés à la location.

Fermeture secrétariat de mairie : le secrétariat de mairie sera fermé le samedi matin à compter du 4 mai. Le maire continuera d'assurer une permanence en cas de besoin et sur rendez-vous.

Elections européennes : le bureau des élections du scrutin du 26 mai prochain est constitué selon ci-après :

8h 12h : Claude Ledey – Jean-Pierre Haynau – Daniel Saunier / 12h 15h : Jean-Louis Jury – Sonia Sœur – Jean-François Lacroix / 15h 18h : Daniel Lallemand – Nathalie Lahaye – Christian Bonnerot.

La séance est levée après que l'ordre du jour soit épuisé.

Vu par nous, Claude LEDEY, Maire de la Commune de Neuvy-Grandchamp pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 121.17 du Code des Communes.

A Neuvy-Grandchamp, le 10 avril 2019.

Le Maire,

Claude LEDEY

